RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE

LA PRÉSIDENTE

PARIS, LE 05 NOV. 2026

2026-9957

Madame la Présidente,

Je vous remercie pour votre courrier par lequel vous appelez mon attention sur le risque de dégradation de l'accès aux soins des femmes. Je partage votre préoccupation : le suivi gynécologique, la prévention et le dépistage doivent rester accessibles à toutes, sur l'ensemble du territoire.

Comme vous, je suis attachée à la place du médecin spécialiste, irremplaçable dans la prise en charge des situations pathologiques et complexes, ainsi qu'à une définition claire des champs de compétence de chacun, garante de la sécurité des soins et d'une coopération fondée sur la complémentarité.

La concertation que vous proposez entre professionnels de santé hospitaliers et libéraux me parait également indispensable. Je ne doute pas qu'elle permettra de faire émerger des solutions partagées, adaptées aux réalités de chaque territoire et respectueuses des compétences de chacun.

Enfin, j'ai pris bonne note de votre souhait de voir élaborer une proposition de loi relative au respect de la femme recevant des soins intimes. En ma qualité de Présidente de l'Assemblée nationale, il ne m'est pas possible de déposer moi-même un tel texte. Je mesure néanmoins l'importance que revêt pour vous cette question.

Je vous remercie une nouvelle fois pour les analyses que vous avez bien voulu partager, que je ne manquerai pas de prendre en considération afin d'alimenter ma propre réflexion.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien sincèrement,

Yaël BRAUN-PIVET

Madame Silva ALVAREZ
Présidente
Association « La Femme »
15, avenue Raymond Poincaré
75116 PARIS